

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00105754 page : 1

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE EYREIN (mairie.eyrein@wanadoo.fr)

MADAME LA PRESIDENTE - SIAEP DE LA MONTANE (siaepmontane@wanadoo.fr)

Délégation Départementale de la Corrèze

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DE LA MONTANE

Prélèvement	00105754	Commune	EYREIN
Unité de gestion	0150 SYNDICAT DE LA MONTANE	Prélevé le :	jeudi 23 mai 2019 à 10h25
Installation	UDI 000854 LA MONTANE - RESEAU PRINCIPAL	par :	LABORATOIRE QUALYSE
Point de surveillance	0000000939 EYREIN BOURG ECOLE	Type visite :	D1
Localisation exact	Cantine école		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	13,4 °C		25	
Chlore libre	0,40 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,45 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : D1FAL Code SISE de l'analyse : 00110392 Référence laboratoire : 0502-3904-08561

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Turbidité néphélométrique	<0,30 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,1 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	137 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Aluminium total µg/l	20 µg/L		200	

Geste

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00105754)

Examen conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Référence de qualité des eaux fixée par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) non satisfaite pour le paramètre conductivité -

TULLE le 29 mai 2019

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle santé publique
et environnementale,



Solenn REGNAULT.